

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE  
QUEBEC.

L'ASSEMBLÉE annuelle des membres de la Société d'Agriculture du comté de Québec a eu lieu à Charlesbourg, à la maison d'école, le 14 du courant. Le lieutenant-colonel Joseph Laurin présida à cette assemblée et J. B. Delâge, écuyer, agit comme secrétaire. M. le président donna lecture du rapport annuel des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Québec pour l'année 1865, qui fut reçu et adopté unanimement et fit ensuite, en sa qualité de président de la dite Société d'Agriculture du comté de Québec, le rapport spécial suivant :

Rapport du Président.

J'ai l'honneur de vous faire rapport de mon administration pendant les cinq ans et demi que j'ai été président de la Société d'Agriculture du comté de Québec.

L'ancienne Société d'Agriculture du Comté de Québec, dont j'ai été un des directeurs, ayant cessé d'exister, j'ai préparé en mil huit cent cinquante-neuf un bill pour l'organisation des sociétés d'agriculture, et ce bill, que j'avais adressé à un de mes amis qui était alors membre du parlement, est devenu loi, et le dix-sept juin mil huit cent cinquante-neuf, la Société d'Agriculture du Comté de Québec a été formée sous ma présidence comme préfet du comté de Québec. Vous m'avez alors fait l'honneur de me nommer votre président et depuis cette époque vous avez bien voulu me ré-élire comme tel pendant cinq années consécutives.

Le sept mars, mil huit cent soixante et trois, sur l'ordre des directeurs, j'ai préparé et adressé trois requêtes à la législature demandant la passation d'une loi pour fixer le temps des assemblées annuelles des sociétés d'agriculture du Bas-Canada dans le mois d'Octobre. Ces requêtes n'ont pas eu l'effet désiré. En mil huit cent soixante et quatre, j'ai préparé et adressé à la législature de nouvelles requêtes à ce sujet, et une loi a été passée la même année pour fixer le temps de ces assemblées annuelles dans le mois de décembre.

L'an dernier, ayant été informé que la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada avait approprié la somme de neuf cent cinquante piastres pour encourager l'enseigne-

ment agricole, au moyen de dix-neuf demi-bourses de cinquante piastres chacune dont dix étaient attribués à l'école d'agriculture du Collège de Ste. Anne et neuf à celle de Ste. Thérèse, le choix du sujet devant être fait par les présidents des sociétés d'agriculture dans chaque district judiciaire, j'ai convoqué une assemblée des présidents de ces sociétés à l'Hôtel-de-Ville, et nous avons fait choix d'un sujet qui a étudié l'agriculture pendant un an à l'école de Ste. Anne et qui y a fait des progrès. Cette année j'ai convoqué deux assemblées des présidents des sociétés d'agriculture de ce district pour faire le choix d'un nouveau sujet pour l'école d'agriculture de Ste. Anne ; mais n'ayant pas eu l'avantage d'avoir un *quorum*, j'ai fait seul, avec l'autorisation de la Chambre d'Agriculture, le choix du seul candidat qui s'est présenté et qui est maintenant à l'école agricole de Ste. Anne.

Comme un de vos délégués à l'Exposition provinciale agricole à Montréal en mil huit cent soixante-et-trois, j'ai présenté une motion à l'assemblée des membres de l'association agricole du Bas-Canada pour fixer le site de l'Exposition provinciale à Québec en mil huit cent soixante-et-cinq, et j'ai réclamé justice pour Québec ; — mais ma motion a été rejetée.

Voyant que Montréal veut toujours avoir la part du lion, j'ai en mil huit cent soixante-et-quatre, avec l'approbation des Directeurs, préparé et adressé à la législature des requêtes demandant une loi pour fixer les expositions provinciales à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke. Malheureusement la Législature n'a pas aucune loi à ce sujet. En mars dernier j'ai réitéré votre demande en adressant de semblables requêtes à la Législature ; mais il n'a été pris aucune procédure sur ces requêtes.

En septembre dernier je suis allé, comme un de vos délégués, à l'assemblée des membres de l'association agricole à Montréal, et, j'ai réussi, avec l'aide de mes amis, à faire adopter une motion fixant le site de la prochaine exposition provinciale à Québec.

En mil huit cent soixante-et-trois j'ai reçu du gouvernement quinze minots de graine de lin de Russie (*Riga*) pour distribuer aux cultivateurs du Comté de Québec ; j'ai distribué cette graine aux cultivateurs du comté qui l'ont demandée, et